FICHE TECHNIQUE SANTÉ/SÉCURITÉ

SECTION 1 – IDENTIFICATION

PRODUIT
TSA Target Shotcrete Accelerator™

UTILISATION DU PRODUIT
Accélère le temps de durcissement du béton projeté.

Fabriqué par Target Products Ltd. uniquement au Canada

Fondée et basée au Canada
8535 Eastlake Drive
Burnaby, C.-B. V5A 4T7

Adresse postale :
5 Concourse Parkway, Suite 1900
Atlanta, GA 30328
800 282-5828

Téléphone d'intervention d'urgence : INFOTRAC 800 535-5053

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Corrosion cutanée – Catégorie 1C
Dommages/irritations graves aux yeux – Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : exposition répétée (poumons) – Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique (respiratoire) – Catégorie 3
Cancérogène – Catégorie 1A
Sensibilisation (pear) – Category 1B

2.2a Mot de signalement DANGER

2.2b Mentions de danger
Cause des brûlures sévères et des dommages sérieux aux yeux.
Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Une inhalation répétée et chronique peut occasionner des dommages aux poumons et même le cancer.

2.2c Pictogrammes

2.2d Mentions de précautions
Obtenez des instructions spéciales avant l'utilisation.
Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises.
PORTER DES GANTS IMPERMÉABLES, comme le nitrile, une protection pour les yeux et des vêtements de protection.
Ne pas respirer ni avaler la poussière.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit avec une bonne ventilation. Portez un respirateur (masque) approuvé par la CSA comme le N95 dans des zones mal ventilées, en utilisation prolongée ou répétée, ou lorsque les limites d'exposition maximales risquent d'être excédées.
Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit.
Il est important de laver la peau exposée avec soin après la manipulation.
Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu du travail.

Si dans vos yeux : Rincer avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les verres de contact, le cas échéant, et continuez à rincer.
Si sur la peau : lavez avec beaucoup de savon et d'eau.
Lavez immédiatement le corps et les vêtements contaminés avec soin après la manipulation.
Si le produit est respiré : déplacer la personne et l'installer confortablement dans un endroit à l'air frais.
Si vous avalez le produit : rincez votre bouche, ne vous faites PAS vomir.
Si une irritation cutanée ou une éruption se produit : consultez un médecin.
Si exposé ou inquiet : Consulter un professionnel de la santé.
Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin si les symptômes sont importants ou persistants.
Returez tout vêtement contaminé et lavez-le avant de réutiliser.
Entreposez dans un endroit bien aéré. Assurez-vous que le contenant est bien fermé.
Disposez des contenants en respectant les règlements locaux.
Entreposer sous verrou

2.3 Renseignements supplémentaires
2.3a HNOC – Dangers divers : Aucun
2.3b Toxicité aiguë inconnue : Aucune

SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR INGRÉDIENTS

Amine	*	5-10%
Le Sel D'acide	*	65-85%
Carbonate de calcium	(CAS 471-34-1)	15-25%

*Ces ingrédients et ces concentrations font partie de l'exemption 3499478 de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (HMIRA), décision arrivée le 2023-06-14. Voir les informations d'enregistrement à la section XV.

SECTION 4 – MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures de premiers soins
Informations générales :
Après l'inhalation : Déplacez-vous à l'air frais et installez-vous confortablement.
SI SUR LA PEAU : lavez avec beaucoup de savon et d'eau.
SI SUR LA PEAU (ou les cheveux) : Retirez immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou prendre une douche.
Si une irritation cutanée ou une éruption se produit : consultez un médecin.
Il est important de laver la peau exposée avec soin après la manipulation.
Retirez tout vêtement contaminé et lavez-le avant de réutiliser.
Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Après un contact avec les yeux : Rincer avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les verres de contact, le cas échéant, et continuez à rincer.
En cas d'avalement : Si la personne est consciente, lui faire boire beaucoup d'eau, puis appeler immédiatement un professionnel de la santé. Ne PAS provoquer de vomissements. Ne donnez jamais rien par la bouche à quelqu'un qui est inconscient.
Si exposé ou inquiet : Consulter un professionnel de la santé.
Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin si les symptômes sont importants ou persistants.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés
Inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une inhalation répétée et chronique occasionne des dommages aux organes.
Contact avec la peau : Peut causer une irritation cutanée mécanique.
Contact avec les yeux : Cause une irritation sérieuse aux yeux.
Ingestion : Une ingestion de grandes quantités peut causer un inconfort et/ou un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

4.3 Indication de soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :
Consultez rapidement un médecin, si les symptômes sont importants et persistants.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Inflammabilité du produit : Ininflammables et incombustibles

5.2a Moyens d'extinction appropriés : Traitez pour les matériaux environnants. Il n'y a pas de mode d'extinction non approprié.
5.2b Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers : Non disponible.
5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Aucun
5.3a Produits de combustion : Aucun
5.3b Risques d'explosion en présence de substances diverses : Non-explosif en cas de coups

SECTION 6 – MESURES POUR DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Portez un équipement de protection (voir section VIII). Les personnes non protégées doivent rester éloignées.

6.2 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :
Ne pas laisser le produit pénétrer le réseau d'égout/les eaux de surface ou la nappe phréatique. Disposez des contenants et des matériaux dont vous ne voulez plus en respectant les règlements locaux.

SECTION 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manutention
Précautions à prendre pour garantir une manipulation sans danger : Portez un ÉPI approprié (voir section 8). Ne mélangez pas avec d'autres produits chimiques, sauf ceux indiqués par le fabricant. Il est important de maintenir l'endroit propre pour éviter toute accumulation de poussière. Obtenez des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises. Ne respirez pas la poussière. Il est important de laver la peau exposée avec soin après la manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit avec une bonne ventilation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu du travail.

7.2 Entreposage
Entreposez dans un endroit bien aéré. Assurez-vous que le contenant est bien fermé. Entreposer sous verrou.
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
Indications concernant le stockage commun : Rangez loin d'acides minéraux puissants et de l'eau.
Autres indications sur les conditions de stockage : Conservez hors de la portée des enfants.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Composants avec des valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail :

COMPOSANT	
Amine*	TLV 5 mg/m3
Sel acide *	TWA 15 mg/m3 (total); 5 mg/m3 (respirable)
Carbonate de calcium	TWA 15 mg/m3 (total); 5 mg/m3 (respirable)

* Ces ingrédients et ces concentrations font partie de l'exemption 12198 de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (HMIRA). Voir les informations d'enregistrement à la section XV.

8.2 Contrôles de l'exposition
Utilisez une ventilation appropriée afin de conserver les taux d'exposition sous les limites d'exposition recommandées.

8.3 Mesures générales de protection et d'hygiène
Maintenez à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirez immédiatement les vêtements souillés ou contaminés. Lavez toujours les mains avant les pauses et en fin de travail. Évitez tout contact avec les yeux ou la peau.

8.3a Équipement de protection personnelle
Protection pour les mains :
Portez des gants de la longueur appropriée afin de bien vous protéger en cas de contact par accident. Des gants de travail à usage général se sont avérés offrir une protection adéquate pour la plupart des usages normaux.

Protection oculaire :
Portez une protection oculaire approuvée comme des lunettes de protection bien ajustées pour vous protéger contre les poussières chimiques.

Protection respiratoire :
Un respirateur de particules approuvé par la NIOSH est recommandé pour les secteurs peu aérés ou lorsque les limites d'exposition maximales risquent d'être excédées. Les appareils respiratoires doivent être sélectionnés et utilisés conformément aux directives de

professionnels formés en santé et sécurité, suivant les exigences réglementaires indiquées dans la norme relative aux dispositifs respiratoires de l'OSHA (29 CFR 1910.134) ainsi que les normes de l'ANSI relatives à la protection respiratoire (Z88.2).

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

Apparence	Forme : solide granulé Couleur : Blanc Odeur : Aucune
Seuil d'odeur :	Non disponible
Point de fusion :	Non disponible
Point de congélation :	Non disponible
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité :	Non disponible
Limite d'explosivité supérieure :	Non disponible
Limite d'explosivité inférieure :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	Non disponible
Coefficient de partition – n-octanol/eau :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Sans objet
Valeur du pH à 20 °C (68 °F) :	10-11
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition :	Sans objet
Point d'éclair :	Sans objet
Auto-inflammable :	Le produit n'est pas auto-inflammable
Pression de vapeur à 21 °C (70 °F)	Sans objet
Densité à 25 °C (77 °F) :	2,5-2,8
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Soluble
Contenu en COV :	0 g/L COV

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité
Réagit avec les acides minéraux puissants et l'eau.

10.2 Stabilité chimique
Normale dans des conditions d'utilisation normales. Entreposez dans un endroit sec.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions d'utilisation normale.

10.4 Décomposition thermique/conditions à éviter
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.5 Matières incompatibles
Réagit avec l'eau pour former du silicate polymérisé.

10.6 Décomposition dangereuse ou sous-produits
Aucun connu

SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Voies privilégiées d'administration : Inhalation, contact avec la peau ou les yeux ou ingestion.

11.2 Symptômes associés aux caractéristiques physiques/chimiques/toxicologiques :

Inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une inhalation répétée peut occasionner des dommages aux poumons et même le cancer.
Contact avec la peau : Peut causer une irritation cutanée mécanique.
Contact avec les yeux : Cause une irritation sérieuse aux yeux
Ingestion : Une ingestion de grandes quantités peut causer un inconfort et/ou un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

11.3 Effets différés et immédiats connus ainsi que les effets chroniques induits par une exposition à court et à long terme
À court terme

Corrosion/irritation cutanée : Cause des brûlures sévères et des dommages aux yeux.
Dommages/irritations graves aux yeux : Cause une irritation sérieuse aux yeux
Sensibilisation respiratoire : Sans objet
Sensibilisation de la peau : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique : Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
Risque d'aspiration : Sans objet

Long terme

Cancérogénicité : Une inhalation répétée et chronique de poussière peut occasionner cancer.
Mutagénicité des cellules germinales : Sans objet
Toxicité de la reproduction : Sans objet
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées : Une inhalation répétée et chronique peut occasionner des dommages aux poumons.

Effets antagonistes/synergiques : Sans objet

Estimation de toxicité aiguë

Oral 3 900 mg/kg (0 % inconnu)
Dermal 2 800 mg/kg (0 % inconnu)

SECTION 12 – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Écotoxicité
Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :
Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Autres effets négatifs
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

13.1 Méthode d'évacuation des déchets
L'emballage et le matériel peuvent être enfouis. Par contre, le matériel devrait être recouvert afin de réduire au minimum la génération des poussières dans l'air. Ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux selon la RCRA (40CFR 261) ou CERCLA (40CFR 117 et 302). Jeter en respectant les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux.

13.2 Autres considérations pour l'élimination
Emballages vides non nettoyés
Recommandations : Jeter en respectant les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux.
Agent nettoyant recommandé : Eau, agents nettoyants si nécessaire.

SECTION 14 – INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

	DOT (É.-U.)	TMD (Canada)
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé
Désignation officielle de transport ONU	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé	Non réglementé
Groupe d'emballage (le cas échéant)	Non réglementé	Non réglementé

14.1 Dangers pour l'environnement :
Sans objet

14.2 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Sans objet

14.3 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises.

SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement/législation spécifique aux produits chimiques
Aucune

15.2 Norme fédérale (É.-U.)
Sans objet

15.3 Lois de droit de connaître étatique

AVERTISSEMENT : Ce produit peut vous exposer à la silice cristalline, qui est reconnue pour causer le cancer par l'État de la Californie. Pour de plus amples renseignements, allez au www.P65Warnings.ca.gov.

15.4 Inventaire mondial
LIS Tous les composants de ce produit se retrouvent sur la liste LIS canadienne.
TSCA nº : Tous les composants sont affichés sur le registre TSCA de l'EPA. Tous les composants sont énumérés dans l'inventaire TSCA.

15.5 Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses : La composition de ce produit est une INFORMATION D'AFFAIRES CONFIDENTIELLE, prévue par Santé Canada le **2023-06-14**, numéro d'inscription : 3499478

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Dernière mise à jour : 1er décembre 2023
REMARQUE : Les informations et les recommandations ci-incluses sont basées sur des données qui sont vraisemblablement exactes. Cependant, aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons toutes responsabilités pour les effets nocifs qui peuvent être causés par l'exposition à la silice qui se trouve dans nos produits.

Préparé par Target Products, Ltd. Téléphone 1 800 282.5828 www.TargetProducts.com **Fin de la fiche technique**